

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances et  
de la souveraineté industrielle et  
numérique

---

## Décision du 30 septembre 2025 portant désignation au comité ministériel restreint de déontologie

NOR : ECOP2526874S

### La Secrétaire générale des ministères économiques et financiers,

Vu les articles L. 121-1 et suivants du code général de la fonction publique et notamment les articles L. 123-8, L. 124-4 et L. 124-7, et les articles R. 124-2 à R. 124-12 ;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2019 portant application dans les ministères économiques et financiers du décret n° 2017-519 du 10 avril 2017 relatif au référent déontologue dans la fonction publique et notamment son article 7-1,

### Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont désignés membres du comité ministériel restreint de déontologie prévu à l'article 7-1 de l'arrêté du 21 janvier 2019 susvisé, :

- en tant que représentant du secrétariat général des ministères économiques et financiers :  
Mme Véronique GRONNER ;
- en tant que représentant d'une direction d'administration centrale :  
Mme Bénédicte HABONNEAU.

#### Article 2

La présente décision sera publiée au bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 30 septembre 2025.

La Secrétaire générale

Anne BLONDY - TOURET